

RAPPORT DE DEBLAIEMENT ET DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DU VIEUX SOULAC

Extraits de délibérations du Conseil général de la Gironde (1864)

Le jour même de la commission, un membre lit un rapport sur l'église de Soulac

RAPPORT DU PREFET (1865)

J'ai l'honneur de placer sous vos yeux, un rapport de M.Durand, architecte chargé des travaux de déblaiement et de restauration de l'église du vieux Soulac.

Il résulte de ce rapport que les principaux désordres intérieurs de cet édifice ont disparu ; que les piliers dégradés ont été repris ; que les arcs sont complets partout ; que les voûtes ont été refaites ou réparées ; qu'une charpente provisoire recouvre et préserve toute l'église ; que cependant il reste encore beaucoup de travaux à faire compléter la restauration, tels que.

L'assainissement de l'église et l'évacuation des eaux qui l'envahissent ; les déblais extérieurs, sans lesquels 'un et l'autre sont impossibles ; la réparation des contreforts et des murs ; la réfection définitive des charpentes, des couvertures, des pignons ; le rétablissement de la porte romane, celle des absidioles, la reconstruction des bras du transept, la restauration de l'abside, des dallages définitifs, la restitution d'un des clochers, la décoration et l'ameublement.

Mais le plus urgent, ce sont les déblais extérieurs et le dessèchement intérieur, dont la dépense est évaluée à 16.000fr.

Dans votre séance du 30 août dernier, vous avez manifesté le désir de participer à la dépense qu'il y atrait lieu de faire en vue de rendre à l'exercice du culte l'antique église de Notre-Dame des Fins de Terre.

Je vous propose de vous associer à cette œuvre utile, à laquelle S.Em le cardinal et nous tous attachons un vif intérêt, par le vote d'une somme de 10 000 fr, qui serait payable en cinq annuités égales à partir de 1866.

« La première annuité est inscrite au projet de budget de l'exercice prochain ».



RAPPORT DE LA COMMISSION

A une époque reculée de notre histoire, et plus tard lors de la domination Anglaise, le Médoc a joué un grand rôle. Les cités alors célèbres de *Lillau*, *d'Artigues-Extremeyre*, de *Noviogamus*, de *Soulac*, des *Olives*, ont disparu depuis des siècles, les premières sous les sables, et la dernière sous les flots de l'Océan.

Notre génération, que rassure la science de nos ingénieurs, a oublié les terreurs impuissantes et stériles de nos pères du pays bordelais. Alors son territoire, son fleuve, son magnifique port, étaient menacés par les sables déposés à chaque marée sur nos grèves et à l'embouchure.

Ces sables, repris et soulevés par les fréquentes tempêtes du golfe de Gascogne, formèrent du Verdon à Bayonne, et sur une largeur de 4 à 5 Kilomètres, des dunes immenses sous lesquelles on cherche en vain la place des cités dont il vient d'être parlé.

La ville de Soulac possédait une merveilleuse basilique ; Notre-Dame de la fin des Terres, objet de la vénération et des libéralités, de plusieurs rois et reines de France, et probablement le plus ancien pèlerinage de la chrétienté, car elle renfermait le tombeau de Sainte Véronique et de Zachée.

Cette vieille basilique et son immense monastère ne furent pas cependant épargnés par le sable, mais plus heureuse que Soulac et les autres cités voisines, elle laissait voir, il y a sept ans, l'extrémité supérieure de son abside et de son clocher, qui servait et sert encore de balise pour les navires. Cette partie si importante mais si compromise de la Guyenne dut son salut à deux de nos rois et à un homme de génie.

Notre compatriote Henri IV eut recours à la science pratique et patiente des Hollandais, et conquit à l'agriculture, et sur la rive gauche de la Gironde, des milliers d'hectares de mattes et de palus qui sont aujourd'hui le grenier de la Gironde. Ces terrains s'appellent encore *polder de Hollande*.

Louis XVI utilisa le génie de Brémontier, et à l'aide du pin maritime « cet arbre d'or », il fixa les dunes de l'Océan, du Verdon à Bayonne. L'œuvre d'envahissement fut arrêtée, et on créa une richesse forestière qui utilisée en partie, vient de produire 12 millions à l'état.

De son côté, le prélat qui est à la tête de notre diocèse entreprit de rendre au culte Notre-Dame de la fin des Terres.

Vous le voyez, les constatations de l'homme de l'art sont des plus rassurantes. Néanmoins, il ajoute les prévisions suivantes, qui vous préoccupent à juste titre.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, les déblais ont été poussés beaucoup plus loin à l'intérieur qu'à l'extérieur, de telle façon, que, vers l'ouest, le sol est à trois mètres, et vers l'est à quatre mètres plus élevé extérieurement qu'intérieurement.

En supposant que le sable prenne une pente naturelle de 45 degrés, la charge serait, par mètre courant, de 5 875 mètres cubes, représentant une poussée moyenne de 11 800 kilogrammes. L'effort étant de 15 200 kilogrammes contre l'abside, et de 8 550 kilogrammes contre la façade, toujours par mètres courant, la poussée est donc considérable, et je ne crois pas possible de la laisser subsister.

Pour l'intérieur, à 0,40 centimètres du sol, nous trouvons de l'eau. On a dit, et j'ai voulu le vérifier, que le sol primitif de l'église était inférieur au niveau de la mer. Il résulte d'un nivellement fait avec soin, que les plus hautes marées ne montent pas au niveau du vieux sol, qui n'est égalé en hauteur que par le sommet des brisants de pleine mer par un vent violent de nord-ouest.

En ce qui est de l'eau que l'on trouve dans l'église, il ne me paraît pas douteux qu'elle provient de l'égout des dunes environnantes, et il serait possible de se débarrasser de ces eaux en déblayant les dunes dont il vient d'être parlé.

Toutefois, il est de toute nécessité, en déblayant les contreforts, de les reporter au niveau ancien des fondations.

Ainsi donc, il est indispensable d'opérer, dans le plus bref délai, 1° l'assainissement de l'église et l'évacuation des eaux qui l'envahissent ; 2° les déblais extérieurs, sans lesquels l'un et l'autre sont impossibles, et la répression des contreforts.

Ce travail est évalué à 16 000 frs.

Monsieur le préfet vous propose d'y contribuer par une somme de 10 000 frs, payables en cinq annuités, à partir de 1866.

Aujourd'hui, la vieille basilique est rendu au culte ; à ses pieds et sur les bords de l'Océan s'élève la ville des Olives, source de revenus pour l'état, le département et la commune ; c'est une station de bain de mer déjà fréquentée. Des souscriptions privées ont relié, par une route carrossière, la plage, l'église et la route départementale.

L'initiative privée et l'association ont réalisé de grandes choses à Soulac et dépensé plus de 100 000fr

A sa voix, des souscriptions privées, celle de notre Souverain, la vôtre, s'élevant à 25 000 frs permirent d'enlever le sable qui remplissait l'intérieur de l'église. Mais on s'aperçut bientôt que si on ne dégagait pas l'extérieur, partiellement au moins, la pesée des sables environnants devait forcément écraser ses murailles.

De nouveaux sacrifices furent demandés et le dégagement fut accompli à l'extérieur comme à l'intérieur.

Un jeune prêtre de talent et de cœur se consacra à la consolidation de Notre-Dame de la Fin des Terres, sous la direction de son chef et de Mr Durand, architecte, désigné à cet effet par les autorités diocésaines et préfectorale.

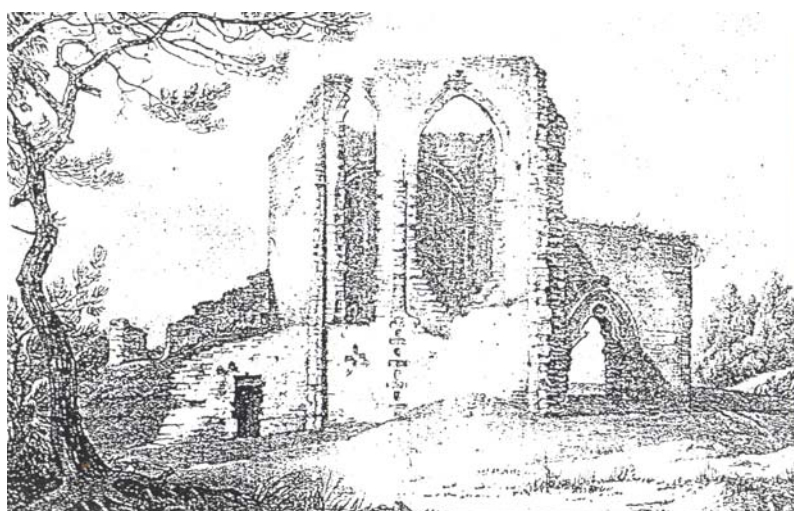
Plus de 40 000frs demandés, depuis votre dernière session, par ce jeune prêtre à la charité privée, ont produit ce grand résultat, qui eût semblé impossible avant sa réalisation.

Dans son rapport officiel du mois dernier, Mr l'architecte constate ainsi la situation.

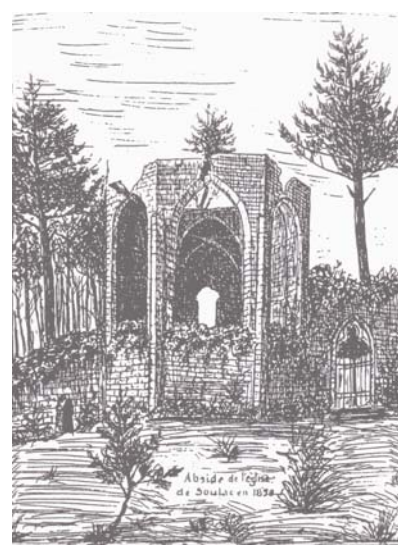
Les principaux désordres ont disparu ; les piliers dégradés ont été repris, les arcs sont complets partout, les voûtes ont été refaites ou réparées ; une charpente provisoire recouvre et préserve toute l'église.

Tout l'intérieur est dans les meilleures conditions de solidité et de sécurité ; car, je dois le dire avec un regret profond, tempéré seulement par la conscience de la nécessité du devoir accompli, j'ai fait abattre les rehaussements du cœur de la chapelle de Sainte-Véronique. Ces ruines si pittoresques, si élégantes, ont disparu. Peut-être ceux qui ne considéraient le monument que comme un motif de décoration ont-ils déjà jeté l'anathème sur l'architecte. Permettez-moi de vous rappeler quelles craintes ont été expérimentées, et à juste titre, sur les dangers que faisaient courir aux visiteurs et aux fidèles ces murailles effrangées par le temps, ces voûtes dont les points d'appui étaient détruits et qui ne soutenaient que par la cohésion du mortier. Le sacrifice, si douloureux qu'il fût, était nécessaire, il est accompli. Notre-Dame de Fin des Terres, dépouillée de cette dangereuse parure, ne justifie plus aucune crainte. La solidité du vieux temple n'est plus contestée par personne. Les reprises des voûtes, des arcs, des piliers, se sont faites sans le moindres accident. Pas une pierre n'est tombée qui n'eût été condamnée d'avance.

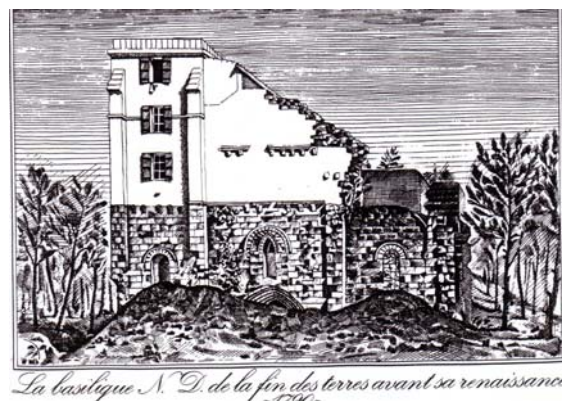
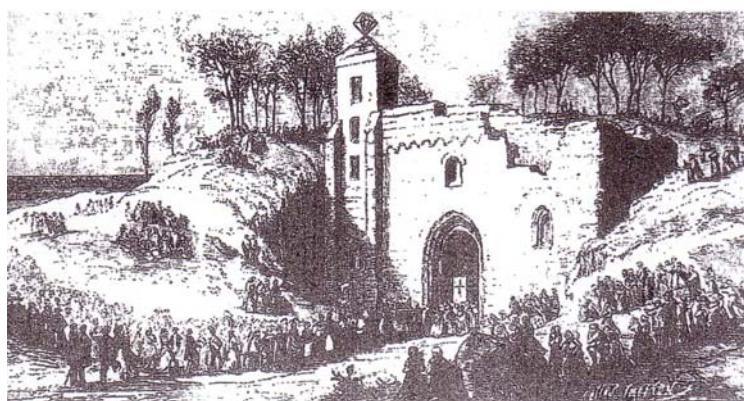
Les vieux murs n'ont pas bougé ; déversés depuis six siècles, ils demeurent immobiles sous des efforts considérables et peuvent défier encore bien des années.



ÉGLISE DU VIEUX SOULAC, DESSIN DE J. PHILIPPE ET LITHOGRAPHIE DE CLAVEAU (1842)



Abside de la vieille église en 1858



La basilique N. D. de la fin des terres avant sa renaissance -1796-

LA BASILIQUE PATRIMOINE MONDIAL

Le 11 12 1998 c'est avec de la joie que les Soulacais apprirent, l'inscription par l'UNESCO de la basilique de Soulac-sur-Mer sur les listes des sites culturels du patrimoine mondial.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Pape Bordelais Clément V accorda en 1308 des indulgences à tous ceux qui accompliraient leurs devoirs religieux dans l'église de Soulac.

L'Archevêque de Bordeaux Pey-Berland né à Avensan (Médoc), légua par testament du 5 12 1446, la somme nécessaire à l'entretien jour et nuit d'une lampe devant l'autel de la vierge à Soulac

Les habitants de Lesparre, affligés par la peste en 1456, firent le vœu devenir chaque année en procession à Notre-Dame des fin des Terres.

En 1453, 1472, 1473, il est dit que le Roi Louis XI soit venu en pèlerinage à Soulac.

''Ex Arena Rediviva Surgit''



Du Sable elle Surgit

Christian PONTS
CGS/M

*Rapport, tiré du livre (Les Landes) de Casimir Bergues-Lagarde.
Documents. Christian Capdegelle (Cercle généalogique Lot et Garonne)
Photos. Jean Paul Lescorpe,*